



N° 39 - Août 2013



p. 3

>> Session : le projet de la mandature

p. 8

>> La première journée de l'emploi en élevage

p. 11

>> Les agneaux de prés-salés de la Baie de Somme reconnus AOP

ommaire...

Session du 20 juin

■ La Chambre d'agriculture : la référence du développement des agricultures et des territoires

■ Valorisation de la viande en circuits courts : vers un outil d'abattage et de transformation

Dossier: agriculture de précision

■ Laissez-vous guider



■ Salarié agricole : une solution à la surcharge de travail en élevage

Circuits courts / accueil

- Les Chambres d'agriculture créent le "point info diversification"
- Les agneaux de prés-salés, 200ème produit du terroir reconnu par l'Union Européenne

Expérimentation

■ Production intégrée légumes : le binage fait ses preuves

Energie

■ Un nouveau service de la Chambre d'agriculture : l'audit thermique des bâtiments

Quoi de neuf?

- A lire
- A voir
- Sur le net ...

Edito



3

10

12

13

14

La "Loi d'Avenir", préparée par le Ministre Stéphane Le Foll, est attendue pour début 2014. Elle en est encore au stade de la concertation avec les différents acteurs du monde agricole, mais dans ce qui a pu filtrer jusqu'à présent, la compétitivité de l'agriculture française ne semble pas être au cœur de ce projet. Or c'est notre problème majeur : les distorsions

sociales, fiscales et réglementaires sont la première cause de la stagnation voire de la régression de certaines de nos filières agricoles.

Le Ministre met l'accent sur son projet d'"Agro-Ecologie". Nous nous y investirons mais pas au prix de réglementations, interdictions et contraintes supplémentaires. C'est l'innovation qui doit permettre d'avancer dans la réduction des impacts environnementaux de nos activités sans réduire leur compétitivité.

L'innovation, c'est justement l'un des axes stratégiques du projet de mandature que les élus de la Chambre d'agriculture ont défini lors de la dernière session. Notre feuille de route est écrite, il nous faut maintenant nous emparer de tous ces sujets d'avenir tels que les outils d'aide à la décision et de pilotage pour optimiser les intrants, la vie des sols ou encore le guidage du matériel, pour ne citer que quelques exemples concrets!

La Chambre d'agriculture de la Somme organise d'ailleurs une journée de démonstration sur "l'agriculture de précision au service de la fertilisation" le 12 septembre prochain. Je vous y attends nombreux.

> Daniel Roguet, Président de la Chambre d'agriculture de la Somme



@changer, le magazine de la Chambre d'agriculture de la Somme

19 bis rue Alexandre Dumas 80096 Amiens cedex 03 - tél. 03 22 33 69 00 - fax. 03 22 33 69 29

www.somme.chambagri.fr

Directeur de la publication : Daniel ROGUET

Comité de rédaction : Hélène CREVEL, Christelle DEHAINE, Olivier MOREL, Jean-Pierre PARDOUX,

Géraud PEYLET, Emmanuel du TERTRE, Alain WAYMEL

Rédacteur en chef - Secrétaire de rédaction : Hélène CREVEL - tél. 03 22 33 69 22

Maquette et mise en page : Renée TEURKI - Sylvie CAVEL

Impression: Imprimerie Leclerc 163 rue de Menchecourt BP 60425 - 80104 Abbeville - tél. 03 22 20 70 60

Fax. 03 22 20 70 66

Crédits photos : Chambre d'agriculture de la Somme ou comme précisé sur les photos

Photo de couverture : SATPLAN

ISSN: 2103-4036 - Dépôt légal: à parution

La Chambre d'agriculture : la référence du développement des agricultures et des territoires

Lors de la session du 20 juin, les élus ont achevé la mise en place des comités d'orientation et défini le projet qui les guidera tout au long de la mandature. Leur ambition, faire de la Chambre d'agriculture "la référence du développement des agricultures et des territoires".

Réunis pour la troisième fois, les nouveaux élus ont validé le projet stratégique de la Chambre d'agriculture. Avec la volonté d'en faire "la référence du développement des agricultures et des territoires", la Session s'inscrit pleinement dans la dynamique du réseau national des Chambres d'agriculture.



- le développement des activités, notamment au travers de l'accompagnement des producteurs et candidats à l'installation et aux jeunes installés,
- l'implication de la Chambre dans le développement de la Ferme Somme et des territoires samariens
- l'efficience de l'organisation.

Proximité - Innov'action - Efficacité

Garder la proximité avec les acteurs de terrain qu'il s'agisse des agriculteurs ou des collectivités territoriales, anticiper les évolutions, faire appel à l'innovation tout en confortant l'efficacité, sont au cœur du projet de la mandature 2013-2018. Dans un contexte financier plus difficile, "notre

compagnie doit être encore plus performante, plus pertinente et rendre les services, gratuits ou payants, individuels ou collectifs, qu'attendent nos ressortissants", a déclaré Daniel Roquet.

Les élus ont ainsi défini 9 objectifs stratégiques concernant : Compétitivité des filières et des exploitations agricoles, développement et appui à l'entreprise, recherche et innovation, formation, emploi salarié seront ainsi les fondements de la politique menée par les élus.

Contact : Alain WAYMEL 03 22 33 69 01

Valorisation de la viande en circuits courts : vers un outil d'abattage et de transformation



Afin de pérenniser la vente de viande en circuits courts, la Session a lancé la réflexion autour d'un projet d'abattoir et d'atelier de découpe.



Augmentation des distances d'abattage suite à la fermeture de l'abattoir de Domart-en-Ponthieu et absence d'outils de transformation, c'est ce que confirme l'enquête menée en avril dernier auprès de 324 éleveurs en circuits courts par la Chambre d'agriculture, avec le soutien du Conseil général de la Somme.

Lors de la session du 20 juin, Mathieu Devienne a présenté aux élus ce constat inquiétant pour la pérennité de la vente de pro-

duits carnés en filière courte. Les éleveurs qui font de la vente directe sont en effet aujourd'hui confrontés à deux problèmes. La première difficulté concerne l'abattage, principalement dans l'Ouest du département. Avec la fermeture de l'abattoir de Domarten-Ponthieu en janvier, celui de Montdidier devient le dernier abattoir du département. Or ce dernier est situé en dehors du bassin de production "élevage" du territoire. Cela se traduit pour les éleveurs par une augmentation des temps et des coûts de transport.

"Cela pose aussi problème pour l'abattage des agneaux de prés-salés de la baie de Somme, sous Appellation d'Origine Protégée, car Montdidier n'est pas dans la zone agréée", complète Mathieu Devienne. 29% des éleveurs interrogés déclarent ainsi être directement impactés par la fermeture de l'abattoir de Domart-en-Ponthieu. De plus, les "gros" abattoirs sont de moins en moins disposés à intégrer de petits volumes destinés à la vente directe.

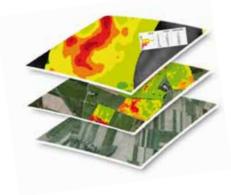
La seconde problématique concerne la découpe et la transformation. Les outils existants arrivent à saturation et il n'y a pas d'offre de transformation chaude ou sèche dans la Somme.

Pourtant des solutions existent. Des "pôles viande" abattage-découpe-transport ont été mis en place dans d'autres départements, comme les Vosges. Dans la Somme, 140 éleveurs se montrent intéressés pour développer un abattoir à gouvernance agricole et 130 pour développer un atelier de découpe.

"Nous avons beaucoup investi sur les circuits courts ces dernières années. Les résultats arrivent et la demande est bien réelle, tant auprès des particuliers que de la restauration hors domicile. La Chambre d'agriculture va continuer à accompagner ces démarches. J'attends donc pour l'automne un plan d'action concret et les bases d'une étude de faisabilité pour la création d'un outil d'abattage et de découpe situé idéalement entre Amiens et Abbeville", a conclu Daniel Roguet.

Contact : Marie DESHAYES 03 22 33 69 75

Agriculture de précision : laissez-vous guider!



La géo-localisation par GPS a permis d'augmenter considérablement la précision des pratiques agricoles à l'échelle intraparcellaire. Des outils tels que la barre de guidage, l'autoconduite, les cartes de rendements ou Farmstar permettent de réaliser de réelles économies d'intrants. Petit guide de l'agriculture de précision avant la journée de démonstration organisée par la Chambre d'agriculture de la Somme le 12 septembre prochain.

Le guidage

>> La barre de guidage

Comment ça marche?

Une barre de guidage est un appareil basé sur la géo-localisation par satellite (GPS). A partir d'une ligne de référence, cet outil trace des parallèles virtuelles, selon la largeur de travail indiquée, à suivre sur un écran.

Quels intérêts?

Gagner du temps

Le guidage :

- Evite le jalonnage (il faut 1 heure en moyenne pour jalonner 10 hectares).
- Réduit le nombre de passages et le temps passé dans les parcelles.
- Permet de conduire plus vite tout en préservant un niveau de précision élevé.
- Résout les problèmes de visibilité (parcelles vallonnées, travail de nuit, dans le brouillard...).

Améliorer l'efficacité des traitements

Le guidage permet de limiter les manques et les recouvrements, surtout pour les chantiers en grande largeur.

Gagner en confort de travail

Le guidage permet de :

- Réduire la fatigue et le stress du conducteur
- Se concentrer sur la tâche à effectuer et de régler les outils.

Quels prix?

Il faut compter un investissement minimum de 1 000 € HT mais certains modèles peuvent atteindre 8 000 € HT.

>> L'autoguidage

Comment ça marche?

Il s'agit d'un système de substitution du conducteur pour le suivi d'une trajectoire grâce à une correction sur la direction du tracteur. Il existe deux grandes familles de correction : par moteur électrique sur le volant ou par action sur le circuit hydraulique de direction. La précision du système varie de plus ou moins 20 cm à plus ou moins 2 cm selon les offres de correction.



Le gain potentiel de carburant ou d'intrants atteint ici sont maximum car le travail réalisé est d'une grande précision. Il procure aussi du confort pour le chauffeur.

Quels prix?

Le coût de cet équipement (antenne sur le toit, dispositif de commande et console) varie entre 6 000 et 15 000 €, en fonction de la précision et des fonctionnalités annexes. A cette investissement il faut ajouter soit un abonnement annuel de plus de 1 000 €, soit investir dans une antenne RTK pour 10 000 € au moins.





Console de guidage avec volant électrique.

Avis d'expert

Thibaud LEROY Ingénieur-conseil Chambre d'agriculture de la Somme



Les investissements sont souvent réalisés en vue d'opération de fertilisation et de pulvérisation. Or, des études (Arvalis) démontrent que le gain technicoéconomique est de 2,5% lors des chantiers d'épandage, de pulvérisation ou de semis, alors qu'il est de 5% pour des chantiers de récolte et de 13% pour des chantiers de travail du sol. Le guidage ne doit donc pas être exclusivement réservé aux apports d'intrants.

Pour une parcelle de 10 hectares, en estimant le recouvrement :

- chantier de pulvérisation : 10,25 ha travaillés
- récolte : 10,5 ha travaillés
- déchaumage : 11,3 ha travaillés

La modulation des intrants

Moduler les apports présente 3 intérêts : économique (réduire la facture des intrants), écologique (en limitant le lessivage par exemple) et agronomique (améliorer les rendements en répondant aux besoins de chaque plante). L'objectif est d' "apporter la bonne dose au bon endroit au bon moment".

>> La carte de rendement

Comment ca marche?

Le rendement est mesuré en continu pendant la récolte et couplé à un géopositionnement par GPS. Les données sont récupérées sur un ordinateur embarqué puis transférées sur un ordinateur de bureau qui, grâce à un logiciel spécifique, établit les cartes de rendements.

Quels intérêts?

Le but de la carte de rendement est de déceler l'hétérogénéité des rendements au sein d'une parcelle pour ne mettre que la quantité d'engrais nécessaire à l'endroit qui en a besoin. Lors des campagnes suivantes, cela permettra de mettre moins d'engrais dans les zones de la parcelle où le rendement était le moins élevé. Celle-ci permet aussi de guider le positionnement des analyses de sols (analyses aux endroits les plus productifs et aux endroits les moins productifs).

Quels prix?

La carte de rendement est proposée en option à l'achat de la moissonneuse-batteuse.

Avis d'expert

Alexandre EECKHOUT Ingénieur-conseil Chambre d'agriculture de la Somme



Une carte de rendement est très dépendante des conditions pédo-climatiques, elle doit ainsi être répétée plusieurs années de suite pour donner une image du potentiel de rendement relativement faible. C'est aussi un moyen de juger des résultats obtenus après une conduite modulée.

La coupure de tronçon est très intéressante pour les parcellaires en pointes (évite les recoupements) particulièrement avec des rampes larges, mais aussi pour des applications à grande vitesse. Elle offre également un confort de conduite.

Témoignage

Hubert THOMAS, agriculteur à Eplessier, pratique la modulation d'azote sur ses blés

« Le dernier apport sur blé est piloté via Farmstar qui détermine la quantité précise d'azote restant à apporter selon plusieurs paramètres : type de sol, azote absorbé en sortie d'hiver, objectif de rendement, variété, densité de semis.... Les besoins sont ainsi précisément connus et j'apporte la juste dose. Parfois la quantité à apporter est supérieure au prévisionnel.

Pour moduler les apports au sein de la parcelle, j'importe les données cartographiques de Farmstar directement dans un Pocket PC que je connecte ensuite au boîtier de régulation du semoir lors du dernier apport d'azote. Equipé d'un système de localisation, le pocket intervient sur le système de pesée du semoir et fait varier l'ouverture des trappes en fonction de l'évolution du tracteur dans la parcelle. La modulation se fait automatiquement et je n'ai rien à faire en cabine. Je peux toutefois intervenir à tout moment pour modifier à volonté la quantité apportée.

C'est un système simple qui permet d'apporter la quantité d'engrais nécessaire selon les hétérogénéités de la parcelle et des besoins du blé.

J'optimise ainsi l'Farmstar et je reste en phase avec les besoins de la culture tout en évitant les excès. »

>> Farmstar

Comment ça marche?

Les satellites passent régulièrement au-dessus des mêmes zones et peuvent donc suivre dans le temps l'évolution des cultures en mesurant la réflectance des plantes, c'est à dire l'énergie solaire qu'elles réfléchissent. Celle-ci permet de déduire la teneur en chlorophylle des plantes, et ainsi d'estimer les besoins en engrais. Farsmstar combine ces données à des modèles agronomiques qui intègrent les conditions météorologiques et les caractéristiques culturales des parcelles pour générer des cartes de préconisation directement utilisables par l'agriculteur.

Quels intérêts?

Farmstar permet de piloter la fertilisation azotée sur blé et d'ajuster au mieux les apports en végétation. Farmstar apporte des informations complémentaires telles que le peuplement à la sortie de l'hiver et permet d'évaluer très tôt le potentiel de rendement, de mesurer le risque de verse et décider ou non d'un passage de régulateur, de visualiser les hétérogénéités parcellaires (apporter plus ou moins d'azote en fonction des zones détectées : modulation intra-parcellaire), d'évaluer le risque de carence en soufre, de piétin-verse ou de fusariose.

Quels prix?

Le tarif de Farmstar est variable en fonction de la culture et des surfaces engagées. La Chambre d'agriculture de la Somme propose ce service.

A l'avenir

De nouveaux outils de mesure de biomasse apparaissent avec le GPN embarqué ou des vols de drones (avion sans pilote) au dessus des parcelles.

>> La coupure de tronçon

Il s'agit de la coupure automatique des tronçons pour un pulvérisateur et l'ouverture automatique des trappes pour épandeur centrifuge d'engrais.

Comment ça marche?

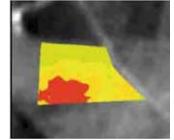
Le positionnement GPS est transmis à un moniteur qui va gérer automatiquement l'ouverture des tronçons.

Quels intérêts?

La gestion automatique d'ouverture et de fermeture des tronçons permet de limiter les recouvrements et apporte du confort au chauffeur (particulièrement lorsque la visibilité est réduite).

Quels prix?

Il faut compter (en fonction de l'équipement du pulvériseur ou de l'épandeur à engrais) entre 2 300 et 4 500 € en plus du coût du guidage GPS.



Azote absorbé dans la parcelle en unité (U)



Exemple de photo Farmstar sur blé : répartition parcellaire de l'azote absorbé par le blé pendant l'hiver.

Les systèmes GPS et les systèmes corrigés

Comment ca marche?

Le GPS (Global Positionning System) est basé sur 24 satellites autour du globe. L'objectif est d'obtenir 6 satellites opérationnels pour l'utilisateur. La calcul de la position géographique est basé sur une mesure de temps entre le satellite et un récepteur. Le GPS offre une précision de 1 à 5 mètres, ce qui est insuffisant en agriculture : il est donc nécessaire d'ajuster le signal et d'apporter des corrections. Les systèmes corrigés en agriculture sont le differantial **GPS (dGPS)** ou le **Real Time Kinematic (RTK)**.

>> Le dGPS

Le dGPS est un signal corrigé à une fréquence inférieure ou égale à la seconde.

La correction se fait par l'intermédiaire d'une station dont on connaît la situation géographique exacte. Ainsi, cette station va permettre d'émettre un signal corrigé. Le dGPS offre une précision d'une dizaines de centimètres. La précision et le temps de correction dépendent des caractéristiques de l'offre. En France, il existe 3 opérateurs de signal dGPS avec des niveaux de performances variables :

Avis d'expert

Alexandre EECKHOUT Ingénieur-conseil Chambre d'agriculture de la Somme



Le dGPS est adapté aux travaux d'épandage d'amendements organiques, d'engrais ou de pulvérisation. C'est une assistance au guidage. Pour des travaux plus précis (semis, plantation...), il faudra s'orienter vers du RTK.

EGNOS

C'est le plus accessible des signaux dès lors que l'on possède un récepteur récent, peu importe la marque de ce récepteur. La précision initiale n'est que de 10 cm.

La correction peu parfois être difficile avec un effet de dilution plus important que les signaux fermés ou payants.

STAR FIRE

Star-Fire est le système de guidage mis au point par le groupe **John Deer**. Il existe aujourd'hui 2 versions de Star Fire : le SF1 et le SF2. Le SF2 est l'un des signaux les plus précis du marché. Mais il n'est utilisable que sur les récepteurs John Deer (service fermé).

OMNISTAR

C'est le plus ancien des systèmes GPS. Aujourd'hui, les outils de la marque **Trimble** fonctionnent sous ce signal. Omnistar est compatible avec la majorité des récepteurs.

C'est un dGPS ouvert mais avec abonnement payant.

Quels prix?

Au-delà de l'acquisition du récepteur, il faut compter des frais annuels :

- dGPS payant bas de gamme : environ 1 200 € - dGPS payant haut de gamme : environ 1 600 € Il n'y a aucun frais annuel pour le dGPS EGNOS.



Antenne Star-Fire.

Témoignage

Christian PRUVOT, agriculteur à Inval-Boiron, utilise la coupure de tronçon par GPS depuis 2010

«J'ai choisi d'investir dans un système GPS qui me permettrait d'évoluer en fonction de mes besoins. Au début il ne servait que pour le jalonnage, mais je l'ai rapidement couplé à la coupure de tronçon sur mon pulvérisateur tecnoma de 2009. La coupure de tronçon par GPS apporte un réel confort d'utilisation. Notamment dans des parcelles accidentées, la coupure de tronçon automatique, c'est déjà une chose en moins à gérer! Un autre avantage est de pouvoir travailler de nuit, ou très tôt le matin, lorsque les conditions météorologiques sont optimales pour la pulvérisation. Un éclairage sur la rampe permet toutefois de surveiller qu'aucune buse n'est bouchée. Côté rentabilité, j'estime un retour sur investissement sur 3 ans environ. Le GPS, avec le signal Egnos (15 cm de précision environ) me permet de ne plus utiliser les passages de roue au semis, et de limiter les recroisements dans les parcelles en pointe. Le signal Egnos ne nécessite pas d'abonnement, sa précision est suffisante pour une utilisation sur 28 m.»

AGRICULTURE DE PRÉCISION

>> Le RTU

Le RTK fonctionne sur le même principe que le dGPS, avec la station de référence. Mais on ajoute un récepteur à proximité du chantier pour offrir une "double correction": on peut ainsi obtenir une précision de 1,5 à 2 cm. Les positions sont ainsi répétables car les coordonnées sont précisément établies.

Le RTK est obligatoire si l'on veut s'équiper d'aide au guidage.

Il y a aujourd'hui trois "types" de RTK en fonction du type d'antenne et de signal émis par le récepteur (voir tableau ci-dessous).

Quels prix?

Il faut compter un investissement d'au moins 10 000 € auquel s'ajoute l'entretien de l'antenne.



Balise RTK mobile.

	CARACTÉRISTIQUES	AVANTAGES	INCONVÉNIENTS
Station indépendante	L'agriculteur achète sa propre antenne de référence qu'il positionne en bout de champs ou sur son exploitation. L'antenne a ainsi plusieurs fonctions : - elle donne la position de référence, - elle corrige le signal, - elle émet le signal corrigé. Le rayon d'émission est de 30 km maximum. Bien évidemment, dès lors qu'il y a des obstacles le rayon se voit fortement réduit.	 Pas de temps de chauffe. Très précis et répétable si l'antenne est fixe. Pas de limite d'utilisateur si même constructeur. 	 Coût : 10 à 15 000 €. Portée : 30 km maxi mais 10 km en moyenne. Autoguidage possible si le matériel est de même marque.
Le RTK radio	C'est le même principe de fonctionnement que la station indépendante sauf que l'antenne n'est pas acheté par un agriculteur seul mais par des concessions de matériels agricoles, des organisations professionnelles agricoles. L'utilisation est ainsi partagée entre plusieurs exploitations pour baisser les coûts. Il faut payer un abonneannuel d'entrée pour obtenir le signal.	 Si le parcellaire est morcelé. Pas d'achat de station mobile. Pas de temps de chauffe et répétable. 	- Incompatibilité de matériel entre différentes marques. - Portée 10 km.
RTK via le réseau mobile	Le signal est véhiculé par le réseau mobile (GPRS), il y a aujourd'hui 3 réseaux disponibles en France : Sat Info (associé à Class), Teria et Précisio (proposé par les coopératives agricoles).	 Corrections par l'ensemble des bases: pas de limite de portée (idéal pour parcellaire morcelé). Pas de temps de chauffe - répétable Transmission via réseau mobile. 	- Dépendant de la couverture mobile. - Perte de précision si réseau défaillant.

Journée "Agriculture de précision au service de la fertilisation", le 12 septembre (secteur Nord d'Amiens)

De nombreux ateliers et démonstrations : vol de drones, matériels d'épandage, strip-till, matériels de guidage

Venez nombreux!

Le salariat : une solution à la surcharge de travail en élevage

Une trentaine de demandeurs d'emploi a participé à la première journée de l'emploi en élevage organisée par la Chambre d'agriculture, l'Asavpa et Pôle emploi.

Mardi 25 juin, 9h30, 32 demandeurs d'emploi ont déjà pris place dans les mini-bus qui les emmènent visiter deux exploitations d'élevage samariennes. Ils vont avoir l'occasion d'y rencontrer des salariés agricoles et d'échanger avec eux sur leur métier. Si certains d'entre eux ont déjà travaillé dans une ferme, la plupart d'entre eux ne connaissent pas du tout ce secteur d'activité. Et c'est justement dans l'objectif de faire découvrir ce métier que la Chambre d'agriculture a organisé cette première "journée de l'emploi en élevage", en partenariat avec l'Asavpa et les agences Pôle emploi de Doullens, Abbeville, Friville-Escarbotin et Amiens-Millevoye. "Le métier de salarié agricole, en particulier en élevage, a beaucoup évolué, rappelle aussi Stéphane Verscheure de la Chambre d'agriculture. Le besoin en main d'œuvre est bien réel et si on veut susciter des vocations, il faut en montrer les atouts".

Or-ga-ni-sa-tion

C'est un sous un soleil propice aux échanges que Jean-François Bernard, l'exploitant, et Yves Liébert, l'un des quatre salariés, accueillent d'abord le groupe à Long. "Organisation" et "anticipation" sont les maîtres-mots dans cette exploitation de polyculture-élevage comptant bientôt 150 vaches et 700 brebis à viande. Les plannings sont fixés 6 mois à l'avance : "Il est plus facile



Visite de l'élevage de brebis de Jean-François Bernard à Long.

de modifier un planning que de s'organiser à la dernière minute", explique Yves.

La situation est un peu différente au Gaec Grancher-Louchet à Bussus, la seconde visite de la journée. Il faut compter là-bas un salarié pour trois associés. "Ce n'est pas facile d'avoir trois patrons !", souligne Frédéric Lucquet, 30 ans, le salarié de l'exploitation. C'est pourquoi, tous les matins une demiheure est consacrée à l'organisation de la journée autour d'un café. "Je suis pompier bénévole et notre organisation me permet de conserver des astreintes", complète Frédéric.

L'intégration du salarié dans la vie de l'exploitation a aussi beaucoup intéressé les visiteurs. Démonstration à l'appui, c'est Yves Liébert qui assure lui-même les inséminations. De son côté, Frédéric Lucquet a été partie prenante des décisions lorsque une nouvelle stabulation a été conçue avec l'aide d'une ergonome.

Au terme de la journée, les demandeurs d'emploi avaient pu ainsi découvrir quelques

facettes du métier de salarié agricole et connaître les différents partenaires de l'emploi (voir page 9). Une quinzaine d'entre eux se sont d'ores et déjà montrés intéressés pour suivre une formation et travailler en élevage. "Ils ont appris qu'ils pouvaient encore trouver un emploi durable ou saisonnier en agriculture", commente Laurence Malherbe de Pôle emploi Abbeville. Plusieurs d'entre eux ont d'ailleurs laissé leur CV à la bourse d'emploi et au service de remplacement.

Reste à convaincre les éleveurs les plus réticents à l'embauche. Mais cette journée, avec le témoignage des éleveurs et de leurs salariés, prouve que le salariat est une des clés pour résoudre la surcharge de travail dans les élevages.

Contacts :Stéphane VERSCHEURE 03 22 33 69 76 Antoine ROISIN 03 22 33 69 26



Daniel ROGUET, Président de la Chambre d'agriculture

"Je me félicite de voir des élevages qui maintiennent ou développent l'emploi salarié. Le salariat est l'un des leviers pour pérenniser l'élevage. Il nous faut l'encourager".



Gérard BLONDEL, Président délégué du Comité d'orientation "emploi-formation"

"Ces journées sont importantes pour créer des liens entre les différents organismes et les différents comités qui œuvrent pour l'emploi salarié".



Jean-François

BERNARD,

Exploitant à Long

"Etant le seul agriculteur sur mon exploitation, m'appuyer sur des salariés m'a permis de développer mon entreprise et de créer de la valeur ajoutée. Sans mes salariés je n'aurais pas pu maintenir les ateliers d'élevage. Ils sont indispensables au développement de l'exploitation".



Salarié de Jean-François BERNARD

"Je suis salarié agricole depuis plus de dix ans et j'ai commencé à travailler avec Jean-François Bernard en 2008. Sur l'exploitation, je m'occupe des vaches laitières. Au fil des ans, nous avons rôdé notre organisation. C'est essentiel pour être efficace dans son travail, mais aussi pour permettre à chacun d'avoir du temps pour sa vie familiale et les congés".

Les partenaires de l'emploi en agriculture

La Bourse d'emploi

Ce service de la Chambre d'agriculture met en relation offres et demandes d'emploi. La bourse d'emploi recueille les offres d'emploi proposées par les exploitants agricoles et les met à disposition des salariés agricoles et des demandeurs d'emploi. Elle offre un accompagnement personnalisé aux employeurs comme aux salariés.

En savoir plus: www.somme.chambagri.fr - Contact: Sylvie Cavel - Tél. 03 22 33 64 50

L'Asavpa

L'Asavpa (Association de Salariés de l'Agriculture pour la Vulgarisation du Progrès Agricole) informe les salariés agricoles sur tous les domaines : professionnel, social, ... Elle organise aussi des formations et des voyages d'études pour les salariés agricoles et assure la promotion du métier. Contact : Antoine Roisin – Tél. 03 22 33 69 26

Pôle emploi

Pôle emploi accompagne les demandeurs d'emplois et les employeurs, notamment à travers les différents dispositifs mis en place par l'Etat pour favoriser l'embauche, par exemple les emplois d'avenir ou les contrats de génération. Pôle emploi propose aussi des aides à la formation préalable à l'embauche de candidats, par exemple pour le permis de conduire ou le Caces (permis de conduire des engins spécialisés comme les chariots télescopiques). En savoir plus : www.pole-emploi.fr

Le service de remplacement

En cas de problème de santé important, d'un congé maternité ou paternité, d'une période de formation (même une journée), pour honorer des prises de responsabilité ou tout simplement pour prendre un week-end ou des vacances, le service de remplacement assure la continuité du bon fonctionnement de l'entreprise agricole.

Tél. 03 22 33 69 41 - www.servicederemplacement.fr

La FDSEA

La FDSEA accompagne les agriculteurs dans la création et la gestion des contrats de travail. Contact : Thomas Quennehen – Tél. 03 22 53 30 43

La Mutualité Sociale Agricole (MSA)

La MSA accompagne les demandeurs d'emploi dans leur parcours de réinsertion professionnelle. Tél. 03 22 80 60 02 – www.msa-picardie.fr

Contrat de génération et emploi d'avenir, des aides pour l'emploi en agriculture

Le contrat de génération

Le contrat de génération a un double objectif :

- favoriser l'embauche des jeunes et leur intégration durable dans l'entreprise,
- faciliter le maintien et le retour à l'emploi des seniors.

Pour bénéficier d'une aide de 12 000€ sur trois ans (4 000€ par an), il faut :

- Embaucher en contrat à durée indéterminée un jeune d'au moins 16 ans et de moins de 26 ans,
- Maintenir dans l'emploi un senior de 57 ans ou plus ou recruté à 55 ans ou plus. Le salarié senior peut être embauché en même temps que le jeune.

En savoir plus : www.contrat-generation.gouv.fr

L'emploi d'avenir

L'emploi d'avenir est un contrat d'aide à l'insertion destiné aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi, en raison de leur défaut de formation ou de leur origine géographique. Les emplois d'avenir sont réservés aux jeunes remplissant les conditions cumulatives suivantes : être âgé de 16 ans au moins et de 25 ans au plus, être sans emploi, avoir un niveau de formation inférieur au "*niveau bac*", connaître de grandes difficultés d'insertion dans la vie active. L'employeur perçoit une aide financière des pouvoirs publics : 35% du Smic brut, plus un co-financement du Conseil régional de Picardie de 15 %.

En savoir plus : www.lesemploisdavenir.gouv.fr

Retour sur ...

La journée Bovins Croissance du 7 mai

Le 7 mai, une nouvelle édition de la journée Bovins Croissance a rassemblé 79 éleveurs de la Somme et de l'Oise à Vironchaux, sur l'exploitation de Gérald Leborgne, éleveur de charolaises. Bovins Croissance, c'est le contrôle de performance adapté à la production de viande bovine. Tous les ans, le challenge récompense l'élevage ayant les meilleurs résultats. Cette année, c'est l'élevage de blondes d'Aquitaine de Thérèse et Michel Louis, et de leur fils Guillaume qui a reçu le prix.



Olivier Parcy (à droite) remet un palan électrique pour la pesée des veaux à Michel Louis

Eric LUCET 03 22 33 69 23

La journée engraissement du 16 mai

Une trentaine de producteurs de la Somme et de l'Aisne se sont rencontrés le 16 mai à Landifay-et-Bertaignemont (02) pour échanger sur les résultats techniques et économiques de leur atelier d'engraissement.

Si la méthode d'analyse est maintenant bien rodée pour les engraisseurs de la Somme qui disposent depuis 2006 de la marge détaillée de leur atelier, pour l'Aisne, ce travail a démarré l'année dernière. Aujourd'hui, l'analyse de groupe est constituée de 30 ateliers et 4 500 taurillons.



Hubert Carlier présente son exploitation.

Daniel PLATEL 03 22 33 69 73

Les Chambres d'agriculture créent le "point info diversification"

Avec le "point info diversification", les activités de vente en circuits courts et d'accueil ont désormais un interlocuteur privilégié.

Il y a encore 15 ou 20 ans, créer une ferme pédagogique ou faire de la vente directe était considéré comme une activité d'appoint. Rares étaient les exploitations pour lesquelles ces activités constituaient une part importante du revenu. Aujourd'hui, la situation a bien évolué. On dénombre en Picardie plus de 9% d'exploitations diversifiées (source RGA). Pour accompagner ces agriculteurs, les Chambres d'agriculture de Picardie viennent de créer un "point info diversification".



Béatrice Thorel, maraîchère à Vironchaux.

Une offre en développement

Des réseaux de promotion et de commercialisation se sont structurés, tels que Bienvenue à la ferme, la plateforme picarde de distribution de produits secs et plus récemment www.somme-produitslocaux.fr. Créée par la Chambre d'agriculture, avec le soutien du Conseil général de la Somme, cette plateforme internet permet de mettre en relation les producteurs et les acheteurs, professionnels et particuliers. Cet outil était le maillon manquant, mais essentiel, pour développer la vente en circuits courts, notamment de produits frais. Depuis la rentrée 2012, plus de 130 000 € de produits ont été comman-

particuliers. Du côté des activités touristiques, l'offre s'est aussi étoffée et organisée afin de proposer

dés via l'outil par les professionnels et les

aussi étoffée et organisée afin de proposer des séjours ou des activités clés en main. Le Comité régional du Tourisme a ainsi créé un outil en ligne de réservation de courts séjours : weekend-esprit-de-picardie.com

Un accompagnement sur mesure

Mais toutes ces activités ne laissent pas la place à l'amateurisme. Elles sont en effet polyvalentes pour aller de la production à la commercialisation, et sont soumises à des réglementations parfois complexes. La maîtrise technique est aussi indispensable pour une bonne rentabilité.

La Chambre d'agriculture de la Somme avait déjà créé en 2008 les contrats de progrès "accueil à la ferme et vente directe", avec le soutien du Conseil général. L'objectif était de proposer un accompagnement personnalisé au porteur de projet pour créer cette activité nouvelle. "Il existait bien des conseils d'entreprises pour les productions végétales ou en élevage. Les activités de diversification avaient besoin aussi de ce type de conseil", explique Marie Deshayes, responsable de l'équipe "circuits courts et accueil" à la Chambre d'agriculture. Aujourd'hui, un nouveau cap est franchi avec la création du point info diversification, proposé par les Chambres d'agriculture de Picardie aux agriculteurs diversifiés ou à la recherche de diversification. Un numéro unique par département et un interlocuteur qui donnera les premières informations et orientera vers un spécialiste si nécessaire.





Projet de magasin de produits locaux à Poix de Picardie

Une vingtaine de producteurs ont participé le 3 juin à une réunion d'information sur la mise en place d'un magasin de produits locaux à Poix-de-Picardie. Un local s'est en effet libéré dans le centre ville. Le propriétaire souhaiterait développer un partenariat avec des agriculteurs et des coopératives.

Afin d'alimenter la réflexion, un voyage d'étude est prévu les **5 et 6 novembre** du côté de Lyon afin de visiter des magasins de produits locaux. La région compte en effet de nombreux points de vente et l'expérience des producteurs rhône-alpins sera très utile.

Marie DESHAYES 03 22 33 69 75 m.deshayes@somme.chambagri.fr



Grand Projet Vallée de Somme : appel à projets touristiques

Vous souhaitez développer une offre d'hébergement, de restauration ou d'activités de loisirs le long du fleuve Somme ? Participez à l'appel à projets du Conseil général de la Somme jusqu'au 30 septembre 2013.

Ce dispositif permettra d'accompagner financièrement les porteurs de projets dans la réalisation d'équipements (investissements immobiliers ou matériels) ou le développement d'offres touristiques (hébergement, restauration, équipements de loisirs...).

Téléchargez le règlement et le dossier de candidature sur www.somme.fr

Catherine ODENT Responsable Pôle Développement du Conseil général de la Somme 03 22 71 22 68

c.odent@somme-tourisme.com



Le point info diversification, un seul contact pour faciliter vos démarches :

Claire LOBBÉ - 03 22 33 69 08

Vous êtes installé et vous voulez créer une nouvelle activité ? Vous êtes en projet d'installation avec une activité de diversification ? Le point info diversification vous concerne. En l'appelant, vous serez accueilli par un conseiller qui vous apportera les premières informations et donnera les contacts nécessaires pour



démarrer votre projet.

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale "développement agricole et rural". La responsabilité du Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la pêche ne saurait être engagée.

Les agneaux de prés-salés, 200ème produit du terroir reconnu par l'Union Européenne



Les agneaux de "prés-salés de la baie de Somme" viennent d'obtenir l'AOP (Appellation d'Origine Protégée). Ce qui en fait le 200ème produit agroalimen-Agneau A.O.P. taire français (hors vins et spiritueux) à obtenir un signe de l'origine et de la qualité accordé par Bruxelles.

Stéphane Le Foll, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, Michel Prugue, Président sortant de l'Institut national de l'origine et de la qualité (INAO), Jean-Charles Arnaud, Président nouvellement nommé de l'INAO et Anne Houtman, Chef de la représentation en France de la Commission européenne, ont salué le 9 juillet l'enregistrement des "agneaux de préssalés de la Baie de Somme"

par la commission européenne, en présence de Daniel Roguet, Président de la Chambre d'agriculture de la Somme et de François Bizet, Président de l'Association de défense de l'appellation d'agneaux de prés-salés des baies de Somme et d'Authie.

Les agneaux de prés-salés de la baie de Somme bénéficiaient déjà depuis 2007 d'une AOC (Appellation d'Origine Contrôlée). Cette AOC est désormais remplacée par une AOP (Appellation d'Origine Protégée), ce qui la protège dans toute l'Union européenne.

François Bizet, Jean-Charles Arnaud, Anne Houtman, Stéphane Le Foll, Michel Prugue et Daniel Roguet.

"La reconnaissance au niveau communautaire de ce 200ème produit agroalimentaire (hors vins et spiritueux) sous signe de qualité est emblématique de notre attachement à défendre un patrimoine gastronomique fort. Cette défense des signes officiels de l'origine et de la qualité est aussi plus que jamais un élément essentiel de la vitalité de nos territoires", a déclaré Stéphane Le

"L'AOP est une suite logique de l'AOC. C'est une reconnaissance pour le produit. Mais si nous voulons le pérenniser, nous devons trouver rapidement une réponse à la question de l'abattage et disposer d'un outil adapté qui permette d'assurer traçabilité et qualité du produit", a insisté François Bizet.

*voir notre article en page 3.

Contact: Alexandra CANNESSON 03 22 33 69 09

· · · Retour sur ...

La Foire d'Abbeville le 9 mai

Pas moins de 13 producteurs locaux s'étaient réunis autour de Dominique Bremer -l'Escargotière du Marquenterre- pour proposer un menu du terroir lors de la foire d'Abbeville qui s'est déroulée le 9 juin.



Près de 500 personnes ont ainsi dégusté un menu sur-mesure: cassolette d'escargots à la crème de passe-pierre et ses asperges, porc royal grillé accompagné de ses grenailles frites et lentilles, brochette de tomme et chèvre sur avocette, et pour terminer gâteau battu aux fraises et miel.

Les nouveaux adhérents "Bienvenue à la ferme"

Guillaume Brulin d'Humbercourt a été agréé "Produits de la ferme" pour sa production et vente de fraises. Thérèse et René Novak de Rivery viennent d'être agréés "Produits de la ferme" pour la production et vente de leurs cultures maraîchères.



Karine et Hervé Frizon de Croix Moligneaux, déjà adhérents pour leur gîte rural, ont été agréés pour l'offre "Ferme de découverte". Ils proposent ainsi à leur clientèle une activité complémentaire : "Rando Ferme" avec "Sac pique nique".



Production intégrée légumes : le binage fait ses preuves

Le 8 juillet à Harbonnières, une cinquantaine de participants ont visualisé et apprécié les résultats de la démonstration de binage sur une parcelle de haricots verts, dans le cadre du programme Production intégrée de légumes.



Démonstration de binage sur haricots verts.

Une démonstration de binage sur haricots verts, s'est déroulée le 8 juillet à Harbonnières. Celle-ci s'inscrivait dans le cadre du projet "Production intégrée en culture de légumes industriels de plein champ", mené depuis 2009 par Bonduelle, OP-L-Vert et Expandis, en partenariat avec la Chambre d'agriculture de la Somme notamment.

"Cette journée a pour but de vulgariser les pratiques de binage sur légumes, pratiques généralisables sur d'autres productions comme sur betterave ou colza semé à 45 cm. 25 agriculteurs se sont engagés à tester le binage sur plus de 400 hectares de haricots", explique Aurélie Albaut, ingénieur-conseil à la Chambre d'agriculture en charge du suivi de cette expérimentation. Les parcelles sont situées dans un rayon de 25 km autour de Caix et la majorité se situe sur un bassin

d'alimentation de captage "Grenelle" dans lequel les actions en faveur de la réduction des intrants sont renforcées. Le binage est assuré auprès des agriculteurs participants à cette opération par un entrepreneur : Jean-Michel Sailly. Des observations sont réalisées pour mesurer l'efficacité, la sélectivité de cette technique qui a déjà démontré tout son intérêt. Cette opération permettra d'obtenir de nombreuses références et expérience de binage dans de multiples situations.

Contact : Aurélie ALBAUT 03 22 85 32 11





Démonstration de binage avec une bineuse STEKETEE 12 rangs à moulinets équipée de caméras sur une parcelle ayant souffert de la battance.

• Retour sur ...

La visite de le plateforme d'essais de Catenoy le 18 juin

3 000, c'est le nombre de micro-parcelles d'expérimentation mises en place par les Chambres d'agriculture de Picardie. La moitié d'entre elles se trouvent sur la plateforme de Catenoy dans l'Oise. Le 18 juin, 200 agriculteurs sont venus visiter ces essais. Le fil rouge de cette édition était la fertilisation azotée.



Autour des essais variétés de la plateforme de Catenoy (60).

Les journées portes ouvertes bio

Le pôle de conversion bio a organisé les 6, 7 et 12 juin trois journées de découverte de l'agriculture biologique dans les trois départements picards. Plus de 80 participants ont pu ainsi échanger avec des producteurs bio en activité ou en conversion. Dans la Somme, ce sont Eric et Gonzague Proot à Herleville qui ont présenté leur exploitation engagée en conversion bio en 2010. Un élevage de 35 vaches salers a ainsi été créé en plein Santerre!

En savoir plus : 0 800 006 856 (numéro vert) ou www.conversionbio-picardie.fr



Gonzague Proot explique en quoi consiste la conversion à l'agriculture biologique.





Un nouveau service de la Chambre d'agriculture : l'audit thermique des bâtiments

La bonne isolation thermique des bâtiments génère d'importantes économies d'énergie. La Chambre d'agriculture de la Somme propose des audits thermiques pour identifier les fuites énergétiques.

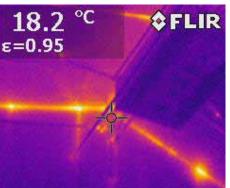
Les consommateurs de froid comme les stockeurs de pommes de terre ou de racines d'endives savent bien que l'isolation de leur bâtiment frigorifique est très importante. A chaque défaut de calfeutrage, les fuites engendrent des pertes énergétiques et donc financières.

Pour les aider à mieux cerner les qualités et les défauts de leurs "frigos", la Chambre d'agriculture développe un service permettant de visualiser tous les points faibles lors de prises de vues à l'aide d'une caméra thermique. Les images ainsi obtenues permettent un diagnostic rapide et font apparaître les points à retravailler.

Sur la phase de test de la caméra thermique, plusieurs bâtiments ont été audités. Des bâtiments frigorifiques flambant neufs, des bâtiments de stockage convertis en frigo grâce à une isolation en mousse polyuréthane, des bâtiments de stockage matériel complètement réaménagés.

Les bâtiments frigorifiques sont démarrés le matin (pour avoir une température de 5 à 7 °C) pour un audit l'après-midi en bénéficiant d'un temps ensoleillé (température extérieure supérieure de 10°C à la température du bâtiment). Grâce à cet écart de température, la caméra thermique fait apparaître en violet les zones froides et en jaune les zones chaudes.





Les fuites thermiques apparaissent très nettement en jaune à la jonction des plagues isolantes au mur du pignon.

Les premières prises de vue sont sans appel: tous les types de bâtiments présentent des failles.

lci, dans un bâtiment réaménagé, c'est la ionction des plaques isolantes au mur de pignon qui laisse passer un filet d'air chaud (voir photos ci-contre), là dans un bâtiment entièrement isolé en mousse polyuréthane c'est une épaisseur insuffisante de mousse qui provoque un point chaud (10°C de plus que les autres façades), enfin, dans un bâtiment neuf, c'est une porte mal intégrée au mur qui fait s'envoler des kWh si durement produits.

La nouvelle prestation service de la Chambre d'agriculture permettra non seulement d'identifier les fuites et les ponts thermiques dans les bâtiments mais aussi de chiffrer les pertes engendrées ainsi que les gains potentiels si une remise en état intervient.

> Contact : Aurélien DECEUNINCK 03 22 33 69 78

· · · Retour sur ...

pour recevoir 39 agriculteurs intéressés par le photovoltaïque. Ces derniers ont eu le privilège de visiter dans les moindres détails les 3 installations photovoltaïques de la ferme représentant une puissance totale de 66 kWc et en fonction depuis 8 mois. Deux d'entres elles se situent sur des toits agricoles (44 et 17 kWc), la dernière est une installation privée sur la maison d'habitation pour 3 kWc. L'installateur du site, la société Sunelis, avec qui la Chambre d'agriculture a organisé la porte ouverte, a présenté les nouveautés réglementaires, techniques et les perspectives économiques lors de l'installation de systèmes photovoltaïques. De son côté, Nicolas Moizard a fait profiter aux visiteurs de son expérience sur le montage de projet, les difficultés rencontrées mais aussi sur sa satisfaction quant à la production des panneaux.

Aurélien DECEUNINCK 03 22 33 69 78



^{*}Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale "développement agricole et rural". La responsabilité du Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la pêche ne saurait être engagée

-••• à lire

Contrôle de performance viande bovine : résultats de campagne 2012



Bovins Croissance réalise chaque année la synthèse des résultats des 95 adhérents de la Somme et de l'Oise. Retrouvez pour chaque race (charolaise, blonde d'Aquitaine, limousine, salers et Aubrac) le classement des élevages par critère : poids des mâles et des femelles à 120 jours et à 210 jours, développement musculaire, développement squelettique, etc. A télécharger sur :

www.chambres-agriculture-picardie.fr rubrique Productions/élevage/bovinsviande/bovins-croissance.

Les effluents d'élevage : mieux les connaître pour bien les valoriser

Les fumiers et lisiers comportent des éléments fertilisants et de la matière organique nécessaire au sol et aux cultures. Bien les valoriser permet de faire des économies d'intrants tout en respectant l'environnement. C'est pourquoi les Chambres d'agriculture de la Somme et du Nord-Pas-de-Calais ont édité, avec le soutien des Agences de l'eau Artois-Picardie et Seine-Normandie, un guide des effluents d'élevage. Celui-ci précise la valeur fertilisante et l'intérêt agronomique des



différents effluents et délivre des conseils d'épandage.

Envoyé à tous les éleveurs, ce quide est aussi consultable sur www.somme.chambagri.fr

Bilan sanitaire Picardie

Retrouvez la synthèse d'une année de surveillance biologique du territoire en Picardie dans un document de 72 pages en ligne sur www.chambres-agriculture-picardie.fr rubrique Productions végétales/Bulletin de santé du



La surveillance biologique du territoire, réalisée dans le cadre du plan national Ecophyto "produire autrement", permet de connaître

chaque semaine le niveau de présence des bio-agresseurs (ravageurs, maladies, plantes invasives, détection des parasites de quarantaine). Le Réseau Régional d'Epidémiosurveillance, ce sont 90 partenaires et 150 techniciens et agriculteurs qui réalisent ces observations.



Mardi 27 août

Rencontres "petits fruits et légumes de Picardie" à Fréchencourt



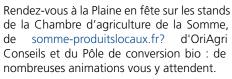
Les Chambres d'agriculture de Picardie organisent un après-midi sur le thème des "petits fruits et légumes" : démonstrations de matériels, exposition de fournisseurs de la filière "*petits fruits et légumes*" (machinisme, serres, irrigation, petit matériel, semences/plants et pépiniéristes,

fournisseurs globaux...), présentation d'essais variétaux, stands de présentation des services et accompagnement des producteurs Rendez-vous à Fréchencourt de 14h à 18h.

Contact: Christophe Vallée – Tél. 06 08 60 44 60 En savoir plus: www.chambres-agriculture-picardie.fr

Dimanche 1er septembre

Plaine en fête à Faverolles près de Montdidier





Les 5, 12 et 20 septembre

Réunions d'information sur le suivi annuel JA

La DDTM organise avec les Jeunes Agriculteurs, CER France, OriAgri Conseils et la Chambre d'agriculture de la Somme, 3 réunions d'information à Péronne (le 5 septembre à 13h30), à Abbeville (le 12 septembre à 13h30) et à Amiens (le 20 septembre à 13h30) sur la mise en place du suivi annuel pour les bénéficiaires des aides à l'installation ayant déposé leur demande après le 19 décembre 2008.

Jeudi 12 septembre

Démonstration "agriculture de précision"



La Chambre d'agriculture de la Somme organise une journée "agriculture de précision au service de la fertilisation" dans le secteur Nord d'Amiens.

Au programme:

vol de drones, matériels d'épandage, strip-till, matériels de guidage.

Du 12 au 20 octobre

Une Somme de gourmandises

Producteurs, artisans et restaurateurs vous attendent à l'occasion de la semaine du goût pour vous faire découvrir leurs produits et leurs menus. Une somme de gourmandises est une opération de l'Interconsulaire de la Somme.

Programme détaillé sur www.somme.chambagri.fr dès septembre.

Contact: Hélène Crevel - Tél. 03 22 33 69 22



Les chiffres clés du recensement agricole 2010

Chiffre d'affaires de l'agriculture picarde, nombres d'exploitations et d'exploitants, répartition des cultures sur le territoire picard, résultats classement des productions, résultats économiques, chiffres concernant les actifs, les structures et les statuts : retrouvez les derniers chiffres disponibles sur l'agriculture picarde dans une brochure éditée par la Chambre régionale d'agriculture de Picardie, cofinancée par le Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) de Picardie.

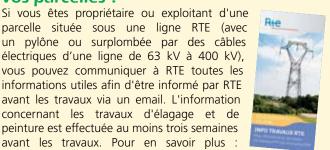
A consulter sur www.chambres-agriculture-picardie.fr rubrique Economie.

informations utiles afin d'être informé par RTE avant les travaux via un email. L'information concernant les travaux d'élagage et de peinture est effectuée au moins trois semaines

vos parcelles?

Le Fil@gricole

avant les travaux. Pour en savoir plus : www.chambres-agriculture-picardie.fr rubrique Territoires/Travaux sur lignes électriques.



Les cours des marchés agricoles en quelques clics

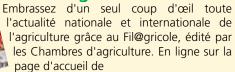


Les Chambres d'agriculture mettent à votre disposition un module "cours et marchés" : sélectionnez la cotation qui vous intéresse et consultez le graphique des valeurs des trois dernières années ainsi que le tableau des tendances d'évolution. A consulter sur

www.chambres-agriculture-picardie.fr rubrique Economie.

→ Le Fil@gricole

Des lignes électriques qui traversent



www.chambres-agriculture-picardie.fr

→ Le quide des élus











Votez en ligne pour Damien Devienne, jeune éleveur de Gouy-l'Hôpital

Cette année la Picardie est bien représentée au concours "Graines d'agriculteurs", organisé par le syndicat Jeunes Agriculteurs et le Ministère de l'Agriculture. Damien Devienne, éleveur à Gouy-l'Hôpital est en effet l'un des 10 finalistes et représente tout le Nord-Est. Installé depuis moins de 5 ans, Damien répondait à ce seul critère d'inscription. Son "sens de l'entreprenariat agricole, sa vision à long terme, sa démarche durable et son inventivité" lui ont permis d'être sélectionné parmi 80 candidats.

En décembre 2011, Damien s'est installé en Gaec avec son frère Mathieu sur une exploitation de 115 ha, comptant 45 vaches allaitantes et un élevage de porcs. Ses points forts : 95% de la production sont commercialisés en vente directe et depuis mai 2012, l'exploitation est en conversion à l'agriculture biologique. Ce qui a convaincu Damien de participer à "Graines d'agriculteurs"? L'occasion de parler de son métier d'éleveur et pourquoi pas de donner l'envie à d'autres de s'installer en élevage.

> Les votes du public compteront pour moitié. Il est possible de voter une fois par jour et par ordinateur. Pour voter pour Damien Devienne: www.graines-agriculteurs.com/nomine-43-damien-devienne

A la Chambre d'agriculture



Bernadette BUÉ

Bernadette Bué et Daniel Quiévreux ont fait valoir leurs droits à la retraite. Arrivée en 1989 au SEIS (Identification), Bernadette Bué a rempli ses fonctions d'assistante avec beaucoup d'efficacité et de professionnalisme.

Daniel Quiévreux a débuté sa carrière comme conseiller de gestion et a rejoint la Chambre de la Somme en 1989. Responsable qualité depuis 2006, l'investissement de Daniel a permis à la Chambre d'agriculture



Daniel QUIÉVREUX

d'être la seule en France à obtenir les certifications ISO.

Nous leur souhaitons une excellente retraite.

